

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**RAPPORT N° 76**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU-RHONE**

**REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 17 Octobre 2017**

**SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL**

**RAPPORTEUR(S) : M. PATRICK BORE**

---

**OBJET**

Direction des Relations Internationales et des Affaires Européennes -Soutien aux actions de sensibilisation à l'Europe : 4ème répartition.

---

**Direction Générale Adjointe Stratégie et Développement du Territoire  
Direction des Relations Internationales et des Affaires Européennes  
1 10 57**

## **OBJET DU RAPPORT**

L'objet du présent rapport est de présenter le soutien du Conseil Départemental à des opérateurs dynamiques menant des actions de sensibilisation et d'information sur l'Europe.

## **PRESENTATION DE L'ACTION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL 13**

### **A – La politique européenne du Conseil Départemental des Bouches-du Rhône**

Au cours de l'année 2017, et dans le cadre de sa Politique européenne, vont être initiés par le Conseil Départemental **de nouveaux dispositifs répondant aux enjeux posés par la construction européenne.**

#### **Pourquoi parler d'Europe?**

##### **L'Europe, un enjeu incertain pour nombre de citoyens :**

L'Union Européenne est aujourd'hui composée de 28 États membres, au terme de six élargissements depuis sa création en 1958 par six pays. Aujourd'hui l'Europe se fragilise et doit faire face à la première procédure de retrait de l'Union suite au référendum du 23 juin 2016 où 51,9% des Britanniques ont choisi de la quitter. L'Europe fait face à d'autres défis, dans le contexte de crise migratoire, économique et sociale que traversent les pays Européens, ses citoyens se questionnent sur la nécessité de son existence car elle apparaît souvent comme un objet à l'identité floue, une réalité lointaine, administrative et virtuelle.

Il est aujourd'hui important de réaffirmer l'idéal Européen comme remède à toute tentation de repli sur soi et de déconstruction de 60 ans de travail commun engagé par la signature du traité de Rome en 1957. L'Europe, probablement le projet politique le plus ambitieux de notre temps, est en pleine mutation et a besoin de tous ses citoyens pour écrire son avenir.

##### **L'Europe, un engagement fort pour la Collectivité :**

Parmi les objectifs des dispositifs développés par le Conseil Départemental pour répondre aux enjeux posés par la construction européenne, s'impose celui de renforcer le sentiment d'appartenance à la citoyenneté européenne, à travers un programme favorisant différents types d'actions :

- Actions contribuant à une plus grande information sur la construction européenne et une meilleure connaissance des pays membres,
- Actions encourageant la mobilité des jeunes au sein de l'Union Européenne,
- Défense et valorisation du patrimoine européen à travers des actions d'échange de bonnes pratiques et de partage de savoir-faire.

Sera aussi favorisée la mutualisation de son action avec les actions conduites par d'autres collectivités locales.

## **B- Le soutien du Conseil Départemental des Bouches-du Rhône en faveur des actions visant à renforcer la citoyenneté européenne :**

### **Permettre l'accès de ses habitants à une information de qualité sur l'Europe et de la culture Européenne**

A cette fin, il est proposé d'apporter un soutien financier à la **Maison de l'Europe de Provence** qui est membre de la fédération française des maisons de l'Europe, et qui regroupe des adhérents, un réseau scolaire et universitaire, un centre d'information associé à l'Union Européenne et un centre d'information sur le Conseil de l'Europe. Elle poursuit ses activités de sensibilisation à l'Europe à travers notamment l'organisation de conférences, d'euro-café et d'interventions dans les établissements scolaires. Elle participe également à toutes les manifestations autour de l'Europe et publie "la lettre des citoyens européens" sur cette thématique.

Œuvrant à la promotion de l'Europe auprès des habitants des Bouches-du-Rhône et plus précisément des collégiens, la Maison de l'Europe de Provence organise le douzième concours sur la citoyenneté européenne. La remise des prix se fait traditionnellement dans les locaux du Conseil départemental.

### **ENONCE DES DEMANDES**

J'ai l'honneur de soumettre à votre appréciation, suivant le tableau annexé au rapport, les demandes de subvention de fonctionnement formulées par des associations des Bouches-du-Rhône pour des projets de soutien aux actions de sensibilisation à l'Europe.

**Le montant total de l'affectation proposée est de 2 500 €**

### **PROPOSITIONS**

Sur proposition de Monsieur le Délégué aux Relations Internationales et aux Affaires Européennes, et en cas de décision favorable, il conviendra de vous prononcer sur :

- L'attribution, au titre de 2017, dans le cadre du dispositif « Coopération Européenne », des subventions pour un montant total de 2 500 € à des associations des Bouches-du-Rhône, comme indiqué dans le tableau annexé au rapport,
- L'autorisation de la signature d'une convention conforme à la convention type pour toute subvention supérieure ou égale à 23 000 €
- La validation, pour toute subvention affectée à un projet spécifique, le versement unique pour les subventions d'un montant en deçà de 23 000 € et le principe d'un versement échelonné, en deux mandats, pour les subventions d'un montant supérieur ou égal à 23 000 €
- La validation, pour toute subvention affectée au fonctionnement général d'une association, le principe d'un versement unique.

En cas de non réalisation totale ou partielle de l'action, le Département pourra notifier la demande de reversement de la subvention correspondante. Le reversement devra avoir été effectué deux mois après la notification. Un titre de recette sera alors émis.

Les dépenses seront imputées au chapitre 65 du budget départemental.

**Au bénéfice de ces précisions, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.**

Signé  
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL